

académie
Lyon

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Rhône
éducation
nationale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lyon, le 13 juillet 2012

Le Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale

à

Centre d'Hébergement Jean Recorbet
Lac des Sapins
69550 CUBLIZE

L. Julien
après 20/11/12
OK

REÇU

20 JUL. 2012

C.C.P.A.T.

Division des élèves
Bureau DIVEL 2
Organisation de la vie scolaire

Affaire suivie par :
Carole BOUCHOT

2011-2012 - n°13-07-2-SA
Téléphone :
04.72.80.67.77
Télécopie :
04.72.80.67.65
Mél.
ce.ia69-divel2@ac-lyon.fr
Site internet :
<http://www.ia69.ac-lyon.fr>
21, rue Jaboulay
69309 Lyon cedex 07

Monsieur le Directeur,

Après étude de votre dossier de présentation et du rapport de l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Tarare qui a visité les locaux du « Centre d'hébergement Jean Recorbet », j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise votre établissement à accueillir des élèves dans le cadre de leurs sorties scolaires.

Cette autorisation n'a pas un caractère définitif et peut être retirée si les conditions requises de fonctionnement ne sont pas respectées. Il conviendra, le cas échéant, de vous mettre en conformité avec les normes de sécurité existantes.

Votre établissement est inscrit au répertoire départemental des structures d'accueil du Rhône prévu par la circulaire ministérielle n° 2005-001 du 5 janvier 2005.

Le numéro de renouvellement d'inscription qui lui est attribué est : **069-12005**.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Louis BAGLAN